



**Maison
de services
au public**



FINANCES PUBLIQUES

**Un agent des impôts vient à votre rencontre afin de
traiter les questions relatives à votre déclaration
des revenus 2019**

impots.gouv.fr
Déclaration de revenus en ligne

Quoi de neuf en 2017 ?

Première déclaration ?

Calendrier

Avantages

Autres services



▶ Je déclare en ligne

Pour déclarer, vous avez uniquement besoin de votre numéro fiscal et du mot de passe que vous avez créé.

Si vous les avez oubliés, une procédure de récupération vous est proposée sur l'écran de connexion.

**Je n'ai pas encore de mot de
passe**

Pour plus de sécurité, 3 identifiants sont nécessaires pour créer votre mot de passe :

- ▶ Numéro fiscal
- ▶ Numéro d'accès en ligne
- ▶ Revenu fiscal de référence

Déclarer, c'est aussi sur mobile

L'application «Impots.gouv» est téléchargeable gratuitement sur Google Play, App Store ou Windows Store.

DÉCLARATION DE REVENUS EN LIGNE

L'impôt s'adapte à votre vie

impots.gouv.fr

Permanences :

le 7 mai (matinée) à la mairie de Belpech

le 9 mai (matinée) à la mairie de

Fanjeaux